

Julie Gayet plus forte qu'Aurélie Filippetti

L'influence politique de l'actrice sur les décisions prises par François Hollande s'est fait sentir à plusieurs reprises... Coulisses.



Julie Gayet au 15e Festival de la fiction TV à La Rochelle, le 11 septembre 2013. © Sipa

157

125

1

Par **EMMANUEL BERRETTA**

Dans le monde du cinéma, les "escapades amoureuses" de François Hollande et de Julie Gayet n'étaient plus un mystère depuis longtemps. Pour preuve, ces phénomènes de cour qui se mettaient en place autour de la comédienne. Son influence sur le président était recherchée et pouvait aussi contrarier les plans d'Aurélie Filippetti, la ministre de la Culture.

En s'installant Rue de Valois, la ministre n'avait qu'une hâte : effacer des tablettes l'héritage sarkozyste. Parmi les hommes de Sarkozy dans son périmètre se trouvait Éric Garandeau. Le jeune homme avait été bombardé à la tête du CNC en décembre 2010 après avoir épaulé l'ancien chef de l'Etat à l'Elysée. Ce poste au CNC est, en théorie, à la disposition du ministre de la Culture. Il n'y a pas de durée de mandat. Il suffit d'un caprice du ministre pour que son titulaire se voie congédier.

Les bons soins d'une marraine

Filippetti souhaitait se débarrasser rapidement de Garandeau pour y placer Agnès Saal, une proche. Pendant plusieurs mois, la révocation du bonhomme fut, chaque semaine, murmurée et toujours différée. Un mystère qui intriguaient les observateurs les plus avisés du lobby culture. En vérité, la ministre était empêchée... À l'Elysée, l'influent David Kessler, le conseiller culture et communication du président, avait ordre de ne pas bouger et de retenir le bras de Filippetti... "Des forces obscures n'empêchent d'agir", confiait Kessler à ceux qui le pressaient de pousser dehors Garandeau, ce symbole du sarkozysme qui narguait les socialistes en conservant les fênes du CNC contre vents, rumeurs et marées...

Le patron du CNC, qui se savait cerné, avait trouvé une alliée dans la place en la personne de Julie Gayet. Une alliée occulte qu'il s'empressa de désigner, en décembre 2012, pour la deuxième année consécutive (!), comme marraine du Jour le plus long, le festival de courts-métrages dont il était le concepteur... Les bons soins de sa marraine lui ont permis de tenir la dragée haute à tous ceux qui convoitaient son poste jusqu'en juin 2013, avant de céder son fauteuil à Frédérique Bredin, une copine de l'Ena du président Hollande.

Ce ne fut pas la seule influence de Julie Gayet sur la politique culturelle de François Hollande. Lors de la première année du mandat, le monde du cinéma était un champ de bataille entre les "petits producteurs" (dont Julie Gayet à travers sa société Rouge international), les gros producteurs (UGC, Pathé, Gaumont, Mk2...) et les syndicats de techniciens. Le litige portait sur la convention collective du cinéma qui avait reçu l'accord, en janvier 2012, des gros producteurs et de l'ensemble des représentants des techniciens, à l'exception de la CFDT. Les "petits producteurs", en revanche, hurlaient à la mort, s'estimaient incapables de faire face à cette revalorisation des salaires... Neanmoins, pour que la convention collective ait valeur normative et opposable à tous, il fallait que les pouvoirs publics en décident l'extension.

Ce dossier, certes sensible, aurait dû rester au niveau de la ministre de la Culture et de Michel Sapin, le ministre du Travail. Mais, là aussi, Julie Gayet a obtenu que François Hollande reçoive de jeunes professionnels du cinéma le 1er août... Le processus d'extension de la convention collective a été ralenti, suspendu, reporté, et la négociation a repris. Un avenant a été signé en octobre 2013 afin de tenir compte des films à petits budgets... Frédéric Bredin a eu un rôle décisif dans l'apaisement des esprits. Mais Julie Gayet, dans l'ombre, y a pris sa petite part...

POLITIQUE 2.0

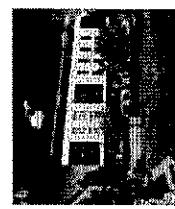
Dieudonné vu par sa mère

Pacte de responsabilité : haro sur Emmanuel Macron !

Pacte de responsabilité : "Sarkozy, quel acteur ! Hollande, quel scénariste !"

Sarkozy-Hollande au jeu des ressemblances

[Tous les articles - Politique 2.0](#)



Habiter dans les Yvelines

A 20 mn du centre de Paris, duplex aménagés en rez-de-jardin à vivre comme des maisons.
► [Cliquez ici](#)



Prévoir vos obsèques

Pensez y maintenant pour ne plus y penser demand. Dès 7,28€/m3. Documentation gratuite ici.
► [Cliquez ici](#)



Matraquage fiscal ?

Vous payez plus de 3000€ d'impôts par an ? Découvrez comment ne plus en payer dès 2014 !
► [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

18 Commentaires

[H2SC4 le 03/02/2014 à 09:56](#)

■ Signaler un contenu abusif

*Dis moi qui tu fréquentes...
... Je te dirai qui tu es.*

Chacun connaît ce proverbe.

Après, chère Julie Gayet, il ne faudra pas aller pleurer ! Mais je pense que, en fait, vous savez très bien ce que vous faites, comme la personne ayant vous, vous assurez vos arrières. Avec des gens comme ça, la morale en prend un coup ! De toutes façons, la morale dans ces milieux là...

[rncbonnac le 03/02/2014 à 09:54](#)

■ Signaler un contenu abusif

On finit par savoir !

N'exagérons rien ! Finalement il y a un peu d'hypocrisie en France à présenter le secret autour de la vie privée du Président et donc nous faire croire qu'il une étanchéité totale avec le fonctionnement de l'Etat (pas d'influence sur les décisions). Le bilan du Président normal est par contre bien maigre sous l'aspect économique.

[navre le 03/02/2014 à 09:42](#)

■ Signaler un contenu abusif

N'exagérons rien !

Si l'influence de la nouvelle favorite se borne à inténer pour un ami ou à provoquer un amendement à un projet, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une "influence politique". Tout au plus un coup de piston...